



## **RAPPORT D'ACTIVITES 2006**

### **DU COMITE DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA MAULDRE ET DE SES AFFLUENTS**

**(CO.BA.H.M.A.)**

# **1. ORDRE DU JOUR ET SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS LORS DES RÉUNIONS DU CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNÉE 2006**

En 2006, le Conseil du CO.BA.H.M.A. s'est réuni à 4 reprises à savoir le 19 Janvier, le 2 Mars, le 23 Mai et le 23 Novembre 2006. Une seule Assemblée Générale a eu lieu le 23 Mai 2006.

## **1.1. CONSEIL DU 19 JANVIER 2006**

- Approbation du compte rendu du conseil du 8 novembre 2005,
- Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2006,
- Annexe à la convention pluriannuelle entre le CO.BA.H.M.A. et le Conseil Régional d'Ile de France pour le suivi et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre relative aux objectifs et actions spécifiques pour l'année 2006,
- Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion,
- Régimes indemnitaires des cadres d'emploi des agents administratifs territoriaux, des adjoints administratifs territoriaux et des rédacteurs territoriaux,
- Création d'un poste d'agent administratif qualifié territorial.

## **1.2. CONSEIL DU 2 MARS 2006**

- Adoption du compte rendu du conseil du 19 Janvier 2006,
- Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2005,
- Affectation du résultat de fonctionnement 2005,
- Vote du budget unique 2006,
- Demandes de subventions pour l'année 2006,
- Demande de subventions pour les formations à une meilleure utilisation des produits phytosanitaires à destination des agents communaux,
- Approbation du rapport d'activités 2005,
- Suppression du poste de rédacteur territorial,
- Approbation de l'annexe à la convention pluriannuelle entre le CO.BA.H.M.A. et le Conseil Régional d'Ile de France pour le suivi et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre relative aux objectifs et actions spécifiques pour l'année 2006.

## **1.3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MAI 2006**

- Election du Président du CO.BA.H.M.A.,
- Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 8 novembre 2005,
- Election du Conseil du CO.BA.H.M.A.,
- Désignation de la personne responsable des marchés et de la commission d'Appel d'Offres du CO.BA.H.M.A.,
- Modification de l'article 16 et des annexes des statuts du CO.BA.H.M.A.,

- Validation des activités du Conseil lors de l'année 2005 et du premier trimestre 2006.

#### **1.4. CONSEIL DU 23 MAI 2006**

- Adoption du compte rendu du conseil du 2 Mars 2006,
- Election du bureau du CO.BA.H.M.A.,
- Indemnité de conseil versée à M. NISTAR, receveur syndical,
- Durée d'amortissement des immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2006 et des subventions y afférentes.

#### **1.5. CONSEIL DU 23 NOVEMBRE 2006**

- Approbation du compte rendu du conseil du 23 mai 2006,
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du C.I.G.,
- Demande de subventions pour la campagne de mesures de terrain de la qualité de la Mauldre et de ses affluents de l'année 2007,
- Avenant n°1 à la convention pluriannuelle pour la période 2004-2006 entre le Conseil Régional d'Ile-de-France et le CO.BA.H.M.A. pour le suivi et la mise en œuvre du S.A.G.E. de la Mauldre,
- Cession à titre gratuit des échelles limnimétriques acquises, posées et nivelées dans le cadre de l'appel à projets inondations et étalement sur 5 ans de la charge liée aux versements de subventions d'équipement en nature ainsi générée,
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales.

## 2. THEMES TRAITES PAR LE CO.BA.H.M.A. AU COURS DE L'ANNEE 2006

### 2.1. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS DU SAGE

#### 2.1.1. Secrétariat technique et administratif de la commission locale de l'eau

En tant que secrétariat technique et administratif de la C.L.E.

- Le CO.BA.H.M.A. a organisé une assemblée générale de la C.L.E. le 15 juin 2006.
- Le CO.BA.H.M.A. réalise la pré-instruction des dossiers soumis à l'avis de la C.L.E. par la M.I.S.E. et la Préfecture des Yvelines :
  - Dossier actualisé de demande d'autorisation du SIDOMPE d'exploiter un centre de transfert et de tri des déchets ménagers et assimilés,
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la création d'un poste de transformation par l'entreprise RTE-EDF Transport,
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour une opération immobilière dans l'enceinte du château de Crespières par une société de participation et de placements,
  - Dossier d'autorisation au titre des ICPE pour la création d'un entrepôt par les transports ALLOUIN à Epône,
  - Dossier d'autorisation au titre des ICPE pour la modification du plan d'épandage des boues séchées issues de l'usine de Limay,
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la création d'une zone d'expansion de crue sur le ru de Riche en amont du bourg de Mareil-sur-Mauldre
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la construction d'un bâtiment hospitalier de 139 lits et la régularisation de l'ensemble du site de l'EPS Charcot sur la commune de Plaisir,
  - Dossier d'autorisation au titre des ICPE pour l'augmentation de l'activité de l'entreprise INITIAL BTB sur la commune des Clayes sous Bois,
  - Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau pour la création d'un complexe hôtelier par PAVILLOTTEL à Saint Nom la Bretèche,
  - Dossier de mise en conformité pour la gestion des eaux pluviales au titre des ICPE du site Gaz de France à Beynes,

- Dossier de modification ICPE pour la déviation d'une canalisation de gaz avec création d'une station de pistons par Gaz de France à Beynes,
  - Dossier de prolongement de l'A12,
  - Dossier de déconnexion des eaux de source sur la commune d'Epône,
- Le CO.BA.H.M.A. analyse les permis de construire soumis à l'avis de la C.L.E.. Les dossiers examinés sont les suivants :
- La création d'une station service et de lavage par ATAC sur la commune de La Queue-lez-Yvelines,
  - La création d'un lotissement chemin de la Brétéchelle aux Clayes-sous-bois,
  - La création de bureaux par la société SCI ALTIMETRE dans le lotissement de la gare de Méré,
  - L'extension (création d'un bâtiment et de parkings) de l'entreprise SODIMAT sur la commune d'Epône,
  - La création de jardins familiaux sur la commune d'Epône sous la maîtrise d'ouvrage du SIRE,
  - La création de parkings souterrains sous l'emprise des parkings actuels de l'hôpital Mignot par SOGEPARC France au Chesnay,
  - La réhabilitation/extension du refuge fourrière par la SPA sur la commune de Plaisir,
  - L'extension du pavillon annexe de Mr et Mme CHUPIN sur la commune du Chesnay,
  - La restructuration du lycée Jean Perrin à Saint Cyr l'Ecole,
  - La construction d'un logement collectif par KAUFMAN and BROAD sur la Queue lez Yvelines,
  - La création de 12 maisons de ville par schéma d'infrastructures sur la commune de Saint Cyr l'Ecole,
  - La création de logements par la SCI la Vieille Ferronnerie sur la commune de Beynes

### **2.1.2. Aide à la programmation des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du S.A.G.E.**

#### **• *Sous-bassin versant du Maldroit***

Par son courrier adressé aux communes de Beynes, les Clayes-sous-bois, Neauphle-le-Vieux, Plaisir, Saint-Germain-la-Grange, Thiverval-Grignon et Elancourt, le CO.BA.H.M.A. a rappelé que l'objectif 7 du SAGE de la Mauldre recommande la restauration et l'entretien écologique des cours d'eau et que l'état du ru du Maldroit ne cesse de se dégrader. Le CO.BA.H.M.A. a émis son souhait que les démarches engagées par les communes pour la création d'une structure unique aboutissent.

Cette année, le S.I.E.A.R.P.C. a recruté un stagiaire particulièrement chargé de la relance de la dynamique autour du contrat de bassin. La clé de répartition est toujours le facteur

bloquant. Une réunion a été organisée par le CO.BA.H.M.A le 21 juin 2006 pour sensibiliser l'ensemble des communes du bassin versant du ru du Maldroit. Seule la commune de Saint-Gemain-la-Grange était absente, témoignant de son opposition à intégrer une structure de bassin.

En dernier recours, la commission départementale chargée de la question de l'intercommunalité auprès du Préfet, a été saisie en fin d'année à ce sujet.

- **Sous-bassin versant de la Mauldre en amont de la confluence avec le ru de Gally**

- **Etude générale lancée par le S.I.A.M.S.**

Dans le cadre de l'étude générale lancée par le S.I.A.M.S, des réunions de présentation du programme d'aménagement et d'entretien, destinées aux élus, ont été organisées par sous bassin versant les 3 et 6 avril 2006.

Une réunion de présentation de la synthèse de la phase 4 relative à l'étude de définition d'un programme pluriannuel d'aménagement et d'entretien pour la restauration de la Mauldre amont et de ses affluents s'est déroulée le 29 juin 2006. Suite à cette réunion, des modifications ont été apportées à l'étude ainsi que des compléments notamment sur certains secteurs concernés par des problèmes de ruissellement. Le projet de réalisation de lits plantés de macrophytes en amont de la retenue de la Courance, afin de gérer les apports polluants par temps de pluie, a été intégré à la présente étude.

La phase 4 de l'étude étant validée depuis le mois de décembre, cette étude est achevée. Les actions proposées doivent donc maintenant trouver un maître d'ouvrage. Le CO.BA.H.M.A. œuvrera en ce sens en 2007.

- **Schéma Directeur d'Assainissement du SIARNC**

Le CO.BA.H.M.A. a été nouvellement associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement du SIARNC qui consiste en une étude diagnostic des réseaux et en un schéma directeur d'assainissement. Dans ce cadre, le CO.BA.H.M.A. a assisté à la réunion du 09/02/2006. Une réunion a été également organisée le 11 avril 2006. Ces dernières portaient sur la présentation du rapport intermédiaire de phase 4 relative au diagnostic du fonctionnement des réseaux et propositions d'aménagements, l'étude du zonage de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et à une proposition d'un plan de zonage.

- **Etude complémentaire au Schéma Directeur d'Assainissement du S.M.A.R.Q.Y. réalisé en 1998**

Le CO.BA.H.M.A. est associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement du S.M.A.R.Q.Y.. Dans ce cadre, il a assisté aux réunions suivantes :

- Réunion du 01/03/2006 : présentation des résultats de phase 2 relative à des investigations complémentaires (contrôles de raccordement par les essais fumigènes, inspections télévisées, calculs du comportement des réseaux d'assainissement par temps de pluie)

- Réunion du 22/03/2006 : réunion de concertation relative à l'estimation de la population future à prendre en compte pour le dimensionnement de la future station d'épuration de Boissy sans Avoir
- Réunion du 16/05/2006 : présentation complémentaire des résultats de phase 2 (approfondissement de la partie relative aux calculs du comportement des réseaux d'assainissement en temps de pluie et aux bases de dimensionnement de la future station d'épuration)
- Réunion du 23/06/2006 : réunion de travail sur le dossier loi sur l'eau relatif à la reconstruction de la station d'épuration de Boissy sans Avoir.
- Réunion du 31/08/2006 : deuxième réunion de travail en présence de la MISE sur le dossier loi sur l'eau relatif à la reconstruction de la station d'épuration de Boissy sans Avoir
- Réunion du 06/09/2006 : réunion de présentation de la phase 3 de l'étude relative à la définition des actions et des travaux à engager
- Réunion du 18/10/2006 : troisième réunion de travail en présence de la MISE sur le dossier loi sur l'eau de la reconstruction de la station d'épuration de Boissy sans Avoir et présentation complémentaire de la phase 3 de l'étude relative à la définition des actions et des travaux à engager

➤ **Etude relative aux zonages assainissement et eaux pluviales de la commune de Méré**

Les zonages assainissement et pluvial ont fait l'objet de deux présentations : le 21 juin 2006 et le 13 décembre 2006. Le CO.BA.H.M.A. a insisté sur le fait que des dispositifs de rétention des eaux de type bassins devaient être prévus dans le cadre de l'élaboration des futurs projets et non faire l'objet de réalisations préalables de bassin globaux de rétention.

• **Sous-bassin versant du ru de Gally**

➤ **Etude générale de la mise en place des bassins de rétention et d'écrêtage sur l'ensemble du territoire du SMAROV et étude hydraulique générale du ru de Gally**

Un dossier commun, réalisé par le SMAROV et le SIEARG, sur demande de la DDAF des Yvelines, présentant l'articulation entre les deux études à l'échelle globale du bassin versant du ru de Gally a été réalisé en début d'année. Ce dossier a été étudié par la M.I.S.E. des Yvelines le 13 juin 2006. Une présentation de ce dossier a été réalisée le 20 septembre 2006.

Le SMAROV travaille actuellement avec l'Etablissement Public de Versailles pour trouver des compromis fonciers pour la réalisation des bassins de rétention des eaux unitaires qui seront implantés sur les réseaux en amont de la station d'épuration du Carré de Réunion.

➤ **Etude d'amélioration du système d'assainissement du SMAROV avec remise aux normes de la station d'épuration du carré de la Réunion et création d'un bassin tampon**

Deux présentations du projet global ont été effectuées par le Cabinet Merlin lors de la M.I.S.E. du 07 mars 2006 et le 29 mars 2006 lors d'un comité technique réunissant les principales instances concernées (DIREN, Financeurs, CO.BAH.M.A.,...). Lors de ces deux réunions, les sujets suivants ont été évoqués : la mise en conformité avec les objectifs de la DERU du traitement du phosphore et la MISE a acté que la filière de traitement de l'eau pouvait faire l'objet d'un dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Le problème important de l'implantation des nouveaux bâtiments dans la Plaine classée de Versailles a été soulevé.

Le dossier de demande d'autorisation pour la réhabilitation de la station d'épuration a été déposé en Préfecture le 26 décembre 2006.

➤ **Etude hydraulique et de restauration des milieux sous maîtrise d'ouvrage du S.I.A.E.R.G.**

Cette année, la phase 3 de l'étude qui consistait en la réalisation du modèle hydraulique et l'élaboration de propositions en matière d'aménagements de zones d'expansion de crue s'est achevée. Ainsi deux zones d'expansion de crues sont proposées respectivement en amont de Villepreux et en amont de Chavenay. Une visite de ces sites a été organisée le 7 septembre 2006 avec le Cabinet Merlin, la D.I.R.EN. et le CO.BA.H.M.A. afin d'apprécier la faisabilité de ces aménagements.

• **Sous-bassin versant de la Mauldre Aval**

➤ **Etude CA.T.E.R.-CO.BA.H.M.A.**

Le CO.BA.H.M.A. a finalisé en partenariat avec la CATER des Yvelines, l'étude de définition des enjeux et orientations sur le sous bassin versant de la Mauldre aval. Suite à la validation des enjeux par les élus des communes et syndicats concernés par le périmètre de l'étude, des propositions d'actions en matière de requalification et d'entretien de la Mauldre aval et de ses affluents (rus de Riche et de la Rouase) ont été élaborées.

Ces propositions hiérarchisées et programmées dans le temps ont été présentées et validées lors de la réunion du 29 juin 2006. Elles ont également fait l'objet d'une présentation en conseil syndical le 19 octobre.

Le syndicat doit maintenant monter une programmation et choisir un maître d'œuvre pour définir précisément et chiffrer les actions proposées.

➤ **SDA du SIA de la Vallée de la Mauldre**

Le CO.BA.H.M.A. est associé au suivi du Schéma Directeur d'Assainissement du SIA de la Vallée de la Mauldre. Il a participé aux réunions du comité de pilotage de l'étude qui ont eu lieu :

- le 17 Mars 2006 : réunion de présentation de la phase 3 relative à des orientations pour la phase 4 (résultats des inspections télévisées)
- le 19 mai 2006 : réunion de présentation de la phase 4 relative à des préconisations de travaux (propositions d'interventions sur les réseaux d'eaux usées et les réseaux d'eaux unitaires, enquêtes de conformité des branchements particuliers, actions à mener sur les branchements particuliers)
- le 8 septembre 2006 : réunion complémentaire de présentation de la phase 4 relative à des préconisations de travaux (validation des solutions techniques et financières et impact sur le prix de l'eau)
- le 14 septembre 2006 : réunion de présentation de la partie sur la maîtrise des eaux de ruissellement sur les bassins versants ruraux

- le 23 octobre 2006 : réunion complémentaire de présentation de la phase 4 relative aux préconisations de travaux (partie sur les aménagements sur la station d'épuration)
- le 15 décembre 2006 : réunion de préparation du contrat eau

➤ **Actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement de Beynes et du zonage d'assainissement**

Le CO.BA.H.M.A. est associé au suivi de l'actualisation du SDA de Beynes et du zonage d'assainissement. Il a participé aux réunions du comité de pilotage de l'étude qui ont eu lieu :

- Réunion du 01/02/2006 : Présentation du rapport de phase 2 (propositions concernant l'avenir des habitations en assainissement non collectif et la réhabilitation des stations d'épuration)
- Réunion du 30/03/2006 : Présentation de compléments sur le rapport de phase 2 (contrôle de conformité des branchements, propositions concernant la réhabilitation des stations d'épuration-bases de dimensionnement futures et incidences des rejets-)

**2.1.3. Communication sur les actions du CO.BA.H.M.A. et la mise en oeuvre du S.A.G.E. de la Mauldre**

Le SAGE de la Mauldre est en ligne depuis la fin d'année 2005 sur le site [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr). Depuis le début de l'année, les différents documents déjà produits ont été mis en ligne :

- plaquettes de présentation du CO.BA.H.M.A. et de la qualité des eaux de la Mauldre,
- schéma d'alerte en cas de pollution,
- délibération de la CLE du 09 novembre 2004 relative à la limitation du ruissellement à 1 l / s / ha et son cahier d'application.
- rapports qualité élaborés par le CO.BA.H.M.A. depuis 2000,
- fiches stationnelles du réseau de mesures permanent,
- présentations des réunions par sous-bassins versants,
- bulletins d'information « l'Echo des phyt'eaux ».

Une plaquette relative au risque inondation destinée au riverain a été élaborée par le CO.BA.H.M.A. et validée par la commission de communication. Elle a été distribuée aux communes concernées et aux riverains concernés pour les communes qui le souhaitaient.

Une plaquette portant sur les économies d'eau et la plaquette de présentation du S.A.G.E. de la Mauldre ont été validées par la commission de communication du 24 octobre.

Cette année, les réunions par sous bassin versant se sont déroulées comme tous les deux ans :

- Réunion pour le sous bassin versant du ru du Maldroit le 7 novembre,
- Réunion pour le sous bassin versant de la Mauldre aval le 16 novembre,
- Réunion pour le sous bassin versant de la Mauldre amont le 21 novembre,
- Réunion de sous bassin versant sur le ru Gally le 28 novembre.

Une présentation des actions du CO.BA.H.M.A. a été réalisée au comité syndical du S.I.A.E.R.G. 17 octobre 2006.

#### **2.1.4. Travail avec les communes et les intercommunalités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les prescriptions du S.A.G.E. ainsi que porter à connaissance lors de la révision du SDRIF**

Par son courrier du 25 avril 2006, le CO.BA.H.M.A. a adressé aux 66 communes du bassin versant de la Mauldre, aux administrations, financeurs et divers intervenants dans le domaine de l'eau le cahier d'application de la délibération du 09 novembre 2004 relative à la maîtrise du ruissellement à 1 l/s/ha. Les délais et la compatibilité nécessaire des documents d'urbanisme ont été rappelés par la même occasion.

Par son courrier du 25 avril 2006, le CO.BA.H.M.A. a également sollicité le Directeur Départemental de l'Équipement des Yvelines pour organiser des réunions de présentation des prescriptions du SAGE et du cahier d'application. Une réunion destinées aux agents de la D.D.E. chargés de l'instruction des PLU a été organisée le 21 septembre 2006. Les prescriptions du S.A.G.E. de la Mauldre ont été présentées avec des exemples de rédaction pouvant être intégrés dans la notice de présentation et le règlement du P.L.U.

Le CO.BA.H.M.A. a également été sollicité par les communes de Maule, de Montfort l'Amaury et de Bazoches-sur-Guyonne et associé à des réunions de travail dans le cadre de la révision de leur PLU.

#### **2.1.5. Validation de la programmation 2005-2009 pour les actions du CO.BA.H.M.A.**

La programmation a été validée par le Conseil général des Yvelines et l'Agence de l'eau. Un retard important a été pris avec le Conseil Régional du fait de la réorganisation de leurs services et de l'absence du chargé de mission. Toutefois, une rencontre avec le Conseil Régional, dans les locaux du CO.BA.H.M.A., eu lieu le 16 juin 2006 afin de relancer cette programmation. Elle a permis la validation de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2004-2006 entre le Conseil Régional Ile de France et le CO.BA.H.M.A. pour la mise en œuvre du SAGE (convention prolongée pour une année).

### **2.2. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 1A ET 1B DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET GERER LES SOUS-PRODUITS DE L'EPURATION»**

#### **2.2.1. Réalisation d'un suivi qualité de l'écosystème rivière**

##### **➤ Suivi des pollutions**

La procédure de commissionnement et d'assermentation de M. PETIT est achevée.

D'autre part, les pollutions suivantes ont été constatées en 2006 :

- Une pollution par hydrocarbures occasionnée par la fuite d'une cuve à fuel d'un particulier s'est produite sur le ru du Pontoux. Un barrage a été mis en place et

plusieurs pompages ont été réalisés mais la pollution perdure depuis la fin d'année 2005.

- Un déversement du réseau d'eaux usées des Mesnuls dans la Guyonne a été constaté en février. Le SIARNC a été immédiatement informé.
- Lors d'une visite de terrain avec les services communaux, une pollution liée à des eaux usées a été constatée sur un affluent de la Mauldre sur la commune de Jouars-Ponchartrain le 3 avril 2006. Le SIARNC a été immédiatement informé du problème.
- Le 7 juin 2006, une pollution du ru du Lieutel par le rejet de la station d'épuration de Galluis a été observée. Le dysfonctionnement a été immédiatement signalé au SIARNC. Un technicien du syndicat a réalisé une intervention sur la station d'épuration. Un réglage du dispositif d'assainissement a permis de stopper l'arrivée polluante sur le ru.
- Le 13 juin 2006, la déviation de la Mauldre au Tremblay-sur-Mauldre pour l'alimentation d'un bassin de pompage a été constatée ; la régularisation administrative est en cours.

Depuis les problèmes survenus en fin d'année 2005, le fonctionnement de la station d'épuration de Plaisir / Les-Clayes-sous-Bois reste irrégulier. Suite à des investigations du S.I.E.A.R.P.C. sur les réseaux, l'activité potentiellement responsable de ces dysfonctionnements a été identifiée et prise en flagrant délit par la Police de l'eau. Toutefois, les dysfonctionnements de la station persistent.

#### ➤ **Réalisation de mesures qualité**

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé en 2006 :

- un suivi physico-chimique sur le sous-bassin versant de la Mauldre et de ses affluents. 6 campagnes de mesures ont été effectuées sur la Mauldre.
- un suivi qualité spécifique sur le sous-bassin versant du Guyon et de la Guyonne : 4 campagnes de prélèvements physico-chimiques ont été réalisées,
- un suivi sur les pesticides (Cf. paragraphe 3.b. )
- la réalisation d'une campagne IBGN en septembre 2006 : cette campagne comprend 5 stations localisées sur le sous-bassin versant de la Guyonne.
- la réalisation de pêches électriques sur 6 secteurs du bassin versant de la Mauldre. Cette campagne réalisée en octobre 2006 comprend : 3 stations fixes localisées sur la Mauldre, 3 stations tournantes localisées sur les parties amont des sous-bassins versants qui permettent d'évaluer le potentiel écologique des secteurs supposés pépinières.

### **2.2.2. Réalisation d'actions de sensibilisation auprès des industriels sur le thème de l'assainissement**

Début 2006, les services techniques du CO.BA.H.M.A. ont rencontré les services techniques du S.I.E.A.R.P.C. pour un partage méthodologique en vue de la mise en place d'une stratégie de sensibilisation des industriels sur le thème de l'assainissement.

## **2.3. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 2 DU S.A.G.E. «DIMINUER LES REJETS POLLUANTS DIFFUS ET LES APPORTS SOLIDES LIES AU RUISSELLEMENT»**

### **2.3.1. Accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions préconisées dans l'étude sur les coulées de boues**

Depuis la relance des communes sur la problématique en 2005, les communes de Maule et de Mareil-sur-Mauldre entretiennent régulièrement les liens instaurés avec les exploitants agricoles afin que les aménagements proposés puissent voir le jour. Cette phase de concertation sera plus ou moins longue. De plus, la relance du projet de la Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre (VNVM) peut constituer un obstacle à la concrétisation de ces projets.

### **2.3.2. Actions visant à une bonne utilisation des pesticides**

#### **➤ Réalisation d'un suivi sur les pesticides en 3 points**

Le CO.BA.H.M.A. continue à prendre en charge les 3 points de prélèvement dans le cadre du réseau « Phyt'eaux » :

- un point de prélèvement sur le ru du Maldroit pour avoir des mesures sur chacun des affluents de la Mauldre
- un point de prélèvement sur le Lieutel amont et sur le Guyon, qui en tant que secteurs d'intérêt écologique méritent une attention particulière.

En début d'année les prélèvements ainsi que les analyses ont été réalisés par le même prestataire que la D.I.R.EN (à savoir Aspect Environnement pour les prélèvements et Chemisches Untersuchungslabor pour les analyses). Pour la fin d'année, le réseau « Phyt'eaux » étant nouvellement pris en charge par l'Agence de l'eau Seine – Normandie, le prestataire était le laboratoire CARSO.

Les résultats des mesures du réseau « Phyt'eaux » et de ces 3 points spécifiques ont été exploités par la réalisation du 1<sup>er</sup> bulletin d'information « L'Echo des phyt'eaux ». Ce premier bulletin consiste la « première pierre » du réseau d'échange que le CO.BA.H.M.A. souhaite mettre en place. Destiné à toutes les collectivités et administrations œuvrant sur le bassin versant, ce premier bulletin a été diffusé par mail au mois de juin 2006. Un second bulletin a été diffusé en décembre 2006. Cette fréquence semestrielle devrait être maintenue.

#### **➤ Sensibilisation des acteurs concernés par le problème de pollution par les pesticides**

Suite aux réunions des 14 et 20 juin 2005, des communes volontaires pour entrer dans la démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires avaient été identifiés.

A ce jour, les services techniques du CO.BA.H.M.A. ont réalisé le diagnostic des pratiques de 5 communes : Aulnay-sur-Mauldre, Auteuil-le-Roi, Crespières, Nézel, Mareil-sur-Mauldre. Suite aux résultats des diagnostics, des actions ont été proposées et avalisées par les communes. Les agents communaux (au nombre de 6) chargés de l'entretien des espaces verts et de la voirie de ces communes ont été formés à la « bonne utilisation des pratiques phytosanitaires » le 6 avril 2006.

Parallèlement, les communes de Beynes, Epône et Versailles ont été rencontrées et mises en relation avec un prestataire en vue de la réalisation du diagnostic de leurs pratiques et du plan de désherbage.

Dans le cadre de la semaine de l'environnement, une animation spécifique sur la thématique des produits phytosanitaires a été organisée le 27 avril. Pour l'occasion, le CO.BA.H.M.A. a réalisé une exposition « Préservons notre environnement : Jardinons sans pesticide ». Après l'organisation d'un troc aux plantes en soirée, le CO.BA.H.M.A. a animé une conférence-débat sur la même thématique. L'exposition ainsi réalisée sera mise à la disposition des communes du bassin versant de la Mauldre.

D'autre part, le CO.BA.H.M.A. a assisté à une démonstration de désherbage thermique à la mousse qui s'est tenue à Versailles 4 mai.

Enfin, le représentant régional de l'association des « Jardiniers de France » sur le bassin versant de la Mauldre a été rencontré. Un partenariat pourrait être trouvé pour que des documents du CO.BA.H.M.A. soient diffusés sur leur stand lors de l'organisation de journées thématiques sur le jardin.

Les diagnostics des communes, les animations grand public et la formation des agents doivent continuer en 2007.

### **2.3.3. Mise en place et animation d'un processus de coopération avec la profession agricole en vue d'aboutir à l'application volontaire du code des bonnes pratiques agricoles et notamment à la promotion de toutes les techniques limitant les ruissellements et l'érosion**

Le processus de coopération engagé en 2005 avec les exploitants agricoles du sous-bassin versant du Lieutel suit son cours. Dans le cadre de la restitution des derniers résultats de l'étude sur le sous-bassin versant du Lieutel menée par le CO.BA.H.M.A., des rencontres ont eu lieu en septembre 2006.

La création d'un groupe de travail relatif à « l'érosion des sols » avait été proposée fin 2005. Une première réunion s'est déroulée le 15 novembre 2006. La méthodologie de délimitation des zones a été validée ainsi que les prescriptions proposées en terme d'urbanisme et les recommandations proposées en terme de pratiques agricoles. Les zones recensées doivent être prochainement validées par les communes concernées.

## **2.4. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS 3 «DIMINUER L'EXPOSITION AU RISQUE D'INONDATION» ET 4 DU S.A.G.E. «GESTION DES RUISSELLEMENTS ET DES CAPACITES DE RETENTION»**

### **2.4.1. Finalisation de l'étude sur le sous-bassin versant du Lieutel**

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs 4 et 7 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre (relatifs à la gestion des ruissellements et des capacités de rétention et à la restauration et à l'entretien écologique des cours d'eau et des zones humides), le CO.BA.H.M.A. a confié en Mars 2003 une étude sur le sous-bassin versant du Lieutel au bureaux d'études PROLOG INGENIERIE et Centre d'Ingénierie Aquatique.

Cette étude est terminée. La phase 4 de l'étude relative à l'approfondissement du scénario retenu qui permettra de limiter les inondations sur le Lieutel et la Mauldre a été finalisée par les bureaux d'études.

Une réunion de présentation aux maires des communes concernées et aux agriculteurs s'est déroulée le 4 septembre 2006. Lors de cette réunion, une visite de la zone d'expansion de crue de Vauboyen réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du SIAVB a été organisée.

#### **2.4.2. Réalisation de mesures de débits dans le cadre du suivi des stations de mesures du réseau permanent DIREN**

Des mesures de débits sont réalisées dans le cadre du suivi des stations de mesures du réseau permanent.

La DIREN souhaitait démanteler la station DIREN de mesures de Chennevières localisée sur le ru d'Elancourt. Cette station de mesures était en effet d'une faible utilité compte tenu des faibles variations de débits lors d'événements pluvieux, dues à la présence en amont de retenues régulatrices.

Cependant, le CO.BA.H.M.A. a plutôt proposé de déplacer cette station de mesures de Chennevières sur le Lieutel à Neauphle le Vieux afin de voir l'incidence hydraulique des apports du bassin versant du Lieutel, sur la genèse des crues observées sur la Mauldre, lors d'événements pluvieux. Cette proposition a reçu l'aval de la DIREN et la station DIREN a été déplacée.

#### **2.4.3. Appel à projets inondations**

##### **➤ Animation de l'appel à projets inondations**

Le CO.BA.H.M.A. a répondu à l'appel à projets inondations lancé par la circulaire de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 1<sup>er</sup> octobre 2002.

Le CO.BA.H.M.A. est actuellement en attente de la décision du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable concernant l'éventuelle prolongation jusqu'à la fin d'année 2008.

Après avoir lancé la consultation pour la mise en place des échelles limnimétriques, le 1<sup>er</sup> juin 2006, les échelles limnimétriques ont été posées au cours de l'été et le chantier réceptionné en octobre. Ces échelles ont été rétrocédées gracieusement aux syndicats de rivière concernés et à la commune de Beynes (pour l'échelle sur le Maldroit) au 31 décembre 2006. Des conventions ont été conclues.

Une visite de la zone d'expansion de crue de Vauboyen, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du SIAVB, a été organisée le 18 mai 2006. Les différents syndicats de rivière étaient représentés. L'objectif était de présenter le type d'aménagement éligible aux potentiels financements de l'Etat.

D'autre part le cahier d'application relatif à la mise en œuvre de la limitation du ruissellement à 1 l/s/Ha a été adressé aux communes du bassin versant de la Mauldre. Ce cahier d'application comporte un volet sur les techniques alternatives en assainissement pluvial en milieu urbain.

Les dossiers de demande de subvention du S.M.A.R.O.V. et du S.I.A.E.R.G. ont été également envoyés à la D.I.R.EN. en décembre 2006.

➤ **Suivi de la révision des P.P.R.I.**

- *P.P.R.I. Mauldre (arrêté préfectoral de révision du P.P.R.I. du 12 Décembre 2002 )*

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en fin d'année 2005 et à l'avis favorable avec réserves du Commissaire enquêteur, le PPRI de la vallée de la Mauldre a été approuvé le 16 octobre 2006.

- *P.P.R.I. ru de Gally (arrêté préfectoral de révision du P.P.R.I. du 6 Novembre 2003)*

L'étude préalable à la révision du P.P.R.I. a du être révisée par la DDAF des Yvelines suite aux discordances des différentes études hydrauliques en cours soulevées par le CO.BA.H.M.A.. Suite à la réorganisation des différentes compétences entre les DDAF et les DDE, la révision du PPRI du ru de Gally a été suspendue. Elle a repris son cours au mois de juillet.

**2.4.4. Suivi de la cartographie des bassins de retenue et de leur zone de collecte en partenariat avec les services du Département**

85 bassins de retenue ont été recensés. Les données relatives à ces bassins sont disponibles au CO.BA.H.M.A..

La réalisation de la cartographie des bassins de retenue et de leurs zones de collecte débutera quand la cartographie des zones de collecte épuration des eaux usées sera totalement finalisée.

**2.4.5. Travail avec les communes pour la prise en compte dans les documents d'urbanisme de la délibération de la C.L.E. du 09/11/04 relative à la limitation du ruissellement à 1l/s/Ha et communication sur cette délibération aux personnes concernées**

L'état d'avancement de ce travail a été rappelé dans le paragraphe 1.d.

**2.5. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 6A DU S.A.G.E. «GARANTIR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : PROTEGER LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES**

La DDASS a été spécifiquement rencontrée au mois de mars afin de prendre connaissance de leur base de données et ainsi de pouvoir échanger des données relatives à la qualité des eaux souterraines.

## **2.6. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 6B DU S.A.G.E. «GARANTIR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : SECURISER LES DISPOSITIFS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION»**

Le questionnaire adressé aux communes et aux syndicats d'eau potable relatifs aux unités de stockage et aux interconnexions de secours sera exploité en 2007.

## **2.7. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 7 DU S.A.G.E. «RESTAURER ET ASSURER L'ENTRETIEN ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES»**

### **2.7.1. Suivi des travaux en rivière**

Les travaux réalisés en rivière au premier semestre 2006 ont été suivis par les garde-rivière du CO.BA.H.M.A.. Ces derniers ont concerné le S.I.A.E. du ru de Gally.

### **2.7.2. Finalisation de l'étude sur le sous-bassin versant de la Mauldre Aval en partenariat avec la C.A.T.E.R.**

L'état d'avancement de cette étude est précisé au paragraphe 1.b).

### **2.7.3. Elaboration pour chaque cours d'eau et zone humide du bassin versant d'un cahier de prescriptions de requalification et d'entretien basé sur leurs caractéristiques écologiques et visant à les réhabiliter, les préserver et les diversifier**

#### **➤ Réalisation d'un CCTP pour les travaux en rivière en partenariat avec la C.A.T.E.R.**

Le CCTP pour les travaux en rivière appelé « Cahier des prescriptions techniques générales pour la requalification et l'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Mauldre » est en cours de finalisation. Ses objectifs et contenu ont été brièvement présentés à l'assemblée générale de la C.L.E. du 15 juin. A l'identique du cahier de prescription du Lieutel, il devrait être validé par le prochain bureau de la C.L.E. afin d'être définitivement approuvé lors de la prochaine assemblée générale de la C.L.E.

#### **➤ Validation du cahier de prescriptions de requalification et d'entretien sur le Lieutel amont et accompagnement des maîtres d'ouvrage concernés par sa mise en oeuvre**

Le cahier de prescriptions de requalification et d'entretien sur le Lieutel amont qui est un secteur d'intérêt écologique a été finalisé et envoyé aux différents partenaires financiers et institutionnels concernés ainsi qu'aux communes concernées, au SIARNC et au SIAMS. Il leur a été présenté au cours de la réunion du 6 juin. Il a fait également l'objet d'une présentation à l'assemblée générale de la CLE du 15 juin. Une fois validé par le bureau de la CLE, il devra être validé par l'assemblée générale.

➤ **Elaboration d'un cahier de prescriptions pour les rus de la Guyonne et du Guyon**

Des investigations de terrain ont été effectuées au cours des mois de février à avril afin de réaliser le diagnostic terrain indispensable à l'établissement du cahier de prescriptions pour les rus de la Guyonne et du Guyon.

Malgré l'étude réalisée par le SIAMS, ce diagnostic a paru indispensable afin d'avoir une cohérence sur l'ensemble du sous bassin versant de la Mauldre amont, secteur le plus sensible.

➤ **Elaboration d'un cahier de prescriptions sur le Merdron**

Suite aux reconnaissances de terrain effectuées sur le Merdron en mai 2005, le cahier de prescriptions de requalification et d'entretien, réalisé sur le modèle de celui du Lieutel, est en cours de finalisation.

**d) Réflexion sur le type de suivi faune/flore attendu dans le cadre des projets soumis à autorisation**

Afin de disposer d'une base de travail, les garde-rivière ont pris en contact avec la DIREN qui doit leur communiquer dès que leur mise à jour aura été finalisée les périmètres de ZNIEFF ainsi que les inventaires qui auraient été éventuellement établis dans ce cadre. Cette mise à jour ayant pris du retard, la réflexion n'a pu être amorcée.

**2.8. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 8 DU S.A.G.E. «GERER LES RIVES ET LES ABORDS DE COURS D'EAU»**

Il n'y pas eu au premier semestre 2006 de réalisation d'actions particulières relatives à la mise en place d'un processus de coopération avec la profession agricole et les riverains pour une gestion concertée des rives ainsi qu'à l'aide à la négociation et à la contractualisation avec les riverains pour la gestion des rives. Cependant, il s'agit d'animation globale ou à travailler en fonction des opportunités. De plus, un contact privilégié a été établi avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture dans le cadre des études en cours (notamment étude sur le Lieutel et mise en œuvre de l'étude sur les coulées) et de la présence terrain des garde-rivière.

Néanmoins, il a pu être constaté au cours de nombreuses réunions une importante motivation des élus sur la mise en valeur des bords de rivières par la création de sentiers pédestres en bordures de rivière ou à proximité de patrimoine intéressant. Une réelle volonté d'acquisitions de terrain en bordure de rivière a pu être ressentie.

## 2.9. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 9 DU S.A.G.E. «ORGANISER LES USAGES RECREATIFS ET CULTURELS»

Le CO.BA.H.M.A. a réalisé en 2006 les actions d'animation suivantes :

Animations scolaires - CO.BA.H.M.A. - 2006

DATE	DATE	ECOLE	Commune	Niveau	groupe	thème
21/02/2006	21/02/2006		MAULE	bac pro	1 classe	milieu cours d'eau aménagement
21/03/2006	21/03/2006	Lycée d'enseignement agricole privé Le Buat	MAULE	bac pro	1 classe	p'tites bêtes de la rivière
07/04/2006	07/04/2006		MAULE	bac pro	1 classe	projet de classe EAU
20/03/2006	20/03/2006	Collège de la Mauldre	MAULE	5 eme	1 classe	p'tites bêtes de la rivière
24/03/2006	24/03/2006	Collège de la Mauldre	MAULE	5 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
30/03/2006	30/03/2006	Collège de la Mauldre	MAULE	5 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
31/03/2006	31/03/2006	Collège de la Mauldre	MAULE	5 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
03/04/2006	03/04/2006	Collège Léon Blum	VILLEPREUX	5 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
05/04/2006	05/04/2006	Collège Léon Blum	VILLEPREUX	5 eme	1 classe	p'tites bêtes de la rivière
06/04/2006	06/04/2006	Collège Léon Blum	VILLEPREUX	5 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
24/04/2006	24/04/2006		VILLEPREUX			Stand semaine de l'environnement
25/04/2006	25/04/2006		VILLEPREUX			Stand semaine de l'environnement
27/04/2006	27/04/2006		VILLEPREUX			Stand semaine de l'environnement
02/05/2006	02/05/2006	Ecole Pépinière	BAILLY	CE1	1 classe	cycle de l'eau
05/05/2006	05/05/2006	Ecole Pépinière	BAILLY	CE1	1 classe	cycle de l'eau
30/05/2006	30/05/2006	Ecole publique	SAULX MARCHAIS	CM1-CM2	1 classe	p'tites bêtes de la rivière
05/10/2006	05/10/2006	Ecole primaire	ANDELU	CM1-CM2	14 élèves	animation préparation pêche électrique
09/10/2006	09/10/2006	Ecole Jules Verne	NOISY LE ROI	CE2-CM2	1 classe	animation préparation pêche électrique
12/10/2006	12/10/2006	Ecole Jules Verne	NOISY LE ROI	CE2-CM2	1 classe	pêches électriques
13/10/2006	13/10/2006	Ecole primaire	ANDELU	CM1-CM2	14 élèves	pêches électriques
09/11/2006	09/11/2006	Collège Rabelais	BEYNES	6 eme	3 classes	p'tites bêtes de la rivière
10/11/2006	10/11/2006	Collège Rabelais	BEYNES	6 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
13/11/2006	13/11/2006	Collège Rabelais	BEYNES	6 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière
14/11/2006	14/11/2006	Collège Rabelais	BEYNES	6 eme	3 classes	p'tites bêtes de la rivière
15/11/2006	15/11/2006	Collège Rabelais	BEYNES	6 eme	2 classes	p'tites bêtes de la rivière

Dans le cadre de l'élaboration d'un classeur pédagogique, qui recense les différentes animations proposées par le CO.BA.H.M.A., un groupe de travail associant l'Inspection académique, des représentants des professeurs des écoles et des membres de la commission de communication commue au CO.BA.H.M.A. et à la C.L.E. a été constitué. Ce groupe de travail s'est déjà réuni à plusieurs reprises :

- le 22 février 2006 : réunion de présentation du projet,
- le 27 mars 2006 : 1<sup>ère</sup> réunion de travail (animations thématiques : les cours d'eau et les hommes)
- le 3 mai 2006 : 2<sup>ème</sup> réunion de travail (animations thématique : autres thématiques).
- le 18 décembre 2006 : envoi de la maquette aux membres du groupe de travail pour validation (lecture du document). La réunion de validation est programmée au premier trimestre 2007.

Les cinq thématiques du classeur pédagogique sont les suivantes :

1. **Les cours d'eau et les hommes** : cycle de l'eau, dynamique des cours d'eau,
2. **La vie des milieux aquatiques** : macro-invertébrés,
3. **Les comportements éco-citoyen** : les différents moyens pour économiser et préserver l'eau,

4. **Le cycle de l'eau en ville** : les différents usages, l'eau potable et l'assainissement,
5. **Zones humides et inondations** : intérêts des zones humides et des zones inondables, genèse des zones inondables (public : collègue).

Le classeur est en cours de finalisation. Il sera validé début 2007 par le groupe de travail.

#### **2.10. ACTIONS PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBJECTIF 10 DU S.A.G.E. « VALORISER LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE LIE A L'EAU »**

Des premiers contacts avec le CAUE devraient être établis début 2007.